

Ouverture d'un nouveau service de la Direction Départementale des Finances Publiques



Ouverture d'un nouveau service de la Direction Départementale des Finances Publiques

Mardi dernier, s'est tenue une présentation des nouveaux locaux de cette antenne du SIP à L'Isle-Jourdain accueillant les usagers les **lundis, mardis et vendredis matins de 8 h 45 à 12 h**. Elle est située non loin du Super U, cela depuis peu, au 22 rue Jean Jaurès. Cela en présence du maire Francis Idrac, Jean-Claude Hernandez, Administrateur Général des Finances Publiques du Gers, Danielle Zadro, Chargée de communication, Christophe Cerpedes, Directeur Général des services à la mairie de l'Isle-Jourdain, Jean-Yves Bethencourt, Responsable du SIP du Gers, Valérie Masse, Adjointe au Responsable du SIP du Gers, M. Frank Pianegonda, Responsable de l'antenne de l'Isle-Jourdain, Mme Joëlle Bethencourt, Responsable du pôle pilotage et ressources, et Mme Delphine Signoret, Directrice adjointe.

En effet, son ouverture a débuté le 3 mai, une quinzaine de personnes se trouvent sur le site, cette antenne du service des impôts des particuliers (SIP) à l'Isle-Jourdain en est une démonstration et symbolise la volonté du directeur de la Direction de veiller à équilibrer la localisation de ses services, notamment sur le secteur Est du département qui connaît une forte croissance démographique, puisque la ville est actuellement en deuxième position.

D'autre part, depuis bientôt deux ans, l'administration des finances publiques a engagé une démarche concertée de modernisation de son réseau. Le nouveau réseau de proximité (NRP) vise à renforcer une présence dans les territoires, au plus près des usagers et élus locaux.

Par ailleurs, la DDFIP du Gers renforce sa présence au plus près de la population avec l'accueil physique de premier niveau généraliste et homogène assuré dans les espaces France Services (EFS) répartis sur l'ensemble du département dans les locaux et les collectivités locales ou du réseau postal.

La qualité de la relation avec les usagers est une ambition forte dans un contexte qui appelle une proximité accrue et une performance renforcée de la réponse à distance aussi bien numérique que téléphonique. Les modes de contacts s'adaptent ainsi à la diversité des besoins usagers avec les centres de contact (numéro d'appel national), les services numériques et un accueil personnalisé qui peut se faire sur RDV dans l'ensemble des services et du réseau France Services.

Enfin, la généralisation du paiement de proximité auprès de nombreux buralistes agréés sur ne département permet de payer en espèces ou par carte bancaire l'essentiel des factures de la vie quotidienne (cantine, crèche...) ainsi que vos impôts (dans la limite de 300 €) .

Rappel : Campagne déclarative

- Date limite de déclaration en ligne : **1er juin 2021**
- Date limite de déclaration papier (en cas d'absence d'accès internet) **20 mai 2021 minuit**
- Site www.impots.gouv.fr
- Un seul numéro (coût d'appel local) : **0 809 401 401**



de gauche à droite : Mme Valérie Masse, Frank Pianegonda, Jean-Yves Bethencourt, Mme Joëlle Bethencourt, Jean-Claude Hernandez, Mme Delphine Signoret



de gauche à droite : M. Frank Pianegonda, Mme Valérie Masse, M. Jean-Yves Bethencourt